



**Mémoire concernant les projets d'aménagement de parcs éoliens à  
Anse-à-Valleau et Baie-des-Sables**

**Présenté par le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles  
Juin 2005**

## **LE TECHNOCENTRE ÉOLIEN**

C'est dans une atmosphère d'effervescence que le TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles a vu le jour en septembre 2000, grâce à l'aide financière du ministère du Développement économique et régional et Recherche et de Développement économique Canada. Le TechnoCentre éolien s'est donné pour mission de contribuer à la naissance d'une industrie éolienne capable de concurrencer les marchés étrangers en matière de recherche et développement ainsi que d'équipements et de services, d'instaurer un dialogue entre les secteurs privé et public et de positionner significativement le Québec en ce qui concerne l'émergence du secteur éolien via la péninsule gaspésienne, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane. Pour ce faire, le TechnoCentre occupe un rôle moteur comme association corporative, en favorisant l'expansion des sociétés industrielles et en créant une synergie entre tous les acteurs concernés, dans l'optique d'une véritable dynamique industrielle.

Organisme à but non lucratif, le TechnoCentre éolien compte plus de 50 membres du milieu corporatif et institutionnel québécois. Entre autres, l'organisme a collaboré avec les divers paliers de gouvernements à l'élaboration de règlements pour l'implantation harmonieuse des parcs éoliens et la maximisation des retombées dans la région, mis en place un portail Web entièrement dévoué à l'industrie éolienne et s'affaire présentement, en partenariat avec plusieurs intervenants du réseau industriel, universitaire et collégial à l'échelle du Québec, à mettre sur pied un centre intégré de recherche, développement et transfert de technologie en climat nordique.

Le centre intégré de recherche, développement et transfert de technologie qui verra le jour dès l'automne 2005 regroupe non seulement les institutions de la région mais aussi la Chaire en aérodynamique des éoliennes en milieu nordique de l'École de technologie supérieure et le Laboratoire international des matériaux antigivre de l'Université du Québec à Chicoutimi. Basé à Murdochville, ce centre de recherche contribuera grandement à la relance de l'ancienne ville minière et de toute la région. Le centre intégré misera entre

autres sur la collaboration de 3Ci énergie éolienne afin d'avoir accès à un grand nombre de données et à des équipements de mesure.

Le centre intégré contribuera à rendre l'énergie éolienne plus compétitive, et de ce fait, à positionner le Québec sur l'échiquier mondial de l'éolien. Les principaux axes de recherche du centre intégré seront :

- La caractérisation de la ressource éolienne en milieu nordique et montagneux ;
- L'adaptation des méthodes de fabrication et d'équipements de mesure en conditions nordiques ;
- Le développement de la petite éolienne et de diverses formes de couplage.

Le TechnoCentre a de plus appuyé le Cégep de la Gaspésie et des Îles et le Cégep de Matane dans une demande conjointe d'accréditation pour un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en éolien à même le centre intégré. Un CCTT facilitera le transfert des connaissances et mènera, à plus long terme, à la création d'entreprises dans la région.

Le TechnoCentre éolien est fier de représenter les entrepreneurs gaspésiens mais aussi plusieurs joueurs de l'industrie québécoise désireux de contribuer au développement de la filière éolienne, et entend continuer à améliorer le climat d'affaires québécois en ce qui concerne le secteur éolien.

## **INTÉRÊT ENVERS LES PROJETS**

Les projets d'aménagement de parcs éoliens de l'Anse-à-Valleau et Baie-des-Sables sont les deux premiers parcs à voir le jour dans le cadre de l'appel d'offres de 1000 MW lancé par Hydro-Québec. Il s'agit donc des premières retombées tangibles de cet important développement encadré de l'industrie éolienne au Québec. De plus, Cartier énergie éolienne a raflé la grande majorité des contrats signés, soit 740 MW sur 990. En raison du rôle déterminant que jouera le promoteur dans la région au cours des prochaines années, le TechnoCentre éolien entend porter attention aux différentes phases du processus d'implantation.

## **LE PROMOTEUR**

Innergex, l'une des deux entreprises formant le consortium Cartier énergie éolienne, est présent dans la région depuis 2000. En effet, cette firme québécoise a débuté ses travaux de prospection du gisement éolien dès le début du nouveau millénaire. Environ trente tours de mesure de vent ont été installées afin de déterminer les meilleurs sites pour l'implantation de parcs éoliens. Ce n'est donc pas d'hier que le promoteur a un intérêt envers le potentiel éolien de la Gaspésie.

Cartier énergie éolienne embauche depuis quelques années des représentants locaux des secteurs de Baie-des-Sables et Anse-à-Valleau, et ce avant même que Cartier énergie éolienne remporte 740 MW du premier appel d'offres. L'approche préconisée par la compagnie pour s'intégrer dans les milieux concernés par l'implantation de leurs parcs mérite d'être soulignée.

En décembre et janvier derniers, Cartier énergie éolienne a organisé des journées portes ouvertes dans les deux municipalités qui accueilleront les parcs éoliens. Le but de ces activités était de présenter leurs projets aux citoyens, répondre à leurs questions et recueillir leurs commentaires. Le promoteur a ainsi fait preuve de transparence et d'écoute envers la population locale.

De nombreuses discussions avec Cartier énergie éolienne nous ont démontré sans l'ombre d'un doute que l'entreprise est sensible aux enjeux régionaux que représente l'implantation de l'industrie éolienne dans la région désignée. Les porte-paroles ont manifesté leur intention de faire profiter autant que possible la région des retombées économiques rattachées aux différentes phases de réalisation des parcs éoliens. Nous sommes donc assurés que les obligations de contenu régional seront respectées.

## **IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

Les études d'impact environnemental effectuées par Pesca Environnement ont été réalisées avec beaucoup de rigueur. Les conclusions des impacts sur l'environnement varient majoritairement de faible à négligeable alors que les études indiquent qu'il y aura des conséquences positives majeures en matière de création d'emplois dans la région.

Le promoteur s'est également engagé à faire un suivi environnemental rigoureux des projets. Cela permettra d'exercer une surveillance pointue des différents aspects touchés par l'implantation des parcs. Cet engagement nous assure que les évaluations de l'étude d'impact seront validées de sorte qu'il sera possible de réagir si nécessaire.

## **IMPACTS VISUELS ET INTÉGRATION À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**

Le parc éolien de l'Anse-à-Valleau est davantage sensible aux impacts visuels en raison de la présence du site touristique de Pointe-à-la-Renommée. Toutefois, la firme Hélimax a fait de nombreuses simulations visuelles qui indiquent qu'aucune éolienne ne sera visible du site de Pointe-à-la-Renommée tel qu'il est recommandé dans le Plan régional de développement du territoire public/volet éolien du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et dans le Plan d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Gaspé.

De plus, voyant que la présence d'éoliennes du côté nord de la 132 dérangeait certains résidents du secteur, le promoteur en a déplacé 17 du côté nord au côté sud. Les préoccupations des citoyens ont donc primé sur la performance même des éoliennes puisque les éoliennes en question ont été relocalisées dans un secteur moins productif en terme de qualité de vent.

Concernant la perception des touristes à l'égard des éoliennes, le TechnoCentre a mandaté l'été dernier une firme pour la réalisation d'une étude de marketing portant sur ce sujet. (Le document a d'ailleurs été déposé lors des audiences publiques de l'Anse-à-Valleau.)

Voici quelques faits saillants qui ont ressorti de l'étude :

- La perception des touristes à l'égard des éoliennes est très positive : 42,3% d'entre eux en ont une impression excellente et 94,7% en ont une au moins bonne, donc, positive;
- C'est à Cap-Chat qu'il y a le plus de répondants qui ont une impression excellente des éoliennes; cela s'explique aisément par le fait qu'ils en ont sous les yeux ;
- Le fait que les éoliennes soient à proximité et visibles des sites panoramiques ou autres lieux touristiques, à proximité et visibles des sites d'interprétation et parcs nationaux, à proximité et visibles de la plage ou à proximité des lieux culturels fermés comme les musées et galeries d'art dérangerait un peu ;
- Que les éoliennes soient situées en mer, visibles depuis la côte, dans la campagne ou à proximité des axes routiers comme la 132 ne dérangerait pas beaucoup, voire à peu près pas ;
- De façon générale, les répondants sont très favorables à l'idée d'implanter deux ou trois fois plus d'éoliennes en Gaspésie, en autant que la beauté des sites touristiques soit préservée, que l'environnement ne soit pas menacé et qu'il y ait des retombées économiques.

L'opinion des quelque 600 répondants interrogés l'été dernier nous laisse croire que le parc éolien de l'Anse-à-Valleau ne devrait pas avoir de conséquences négatives sur le tourisme. Pour plusieurs touristes, les éoliennes constituent un attrait en soi.

Cartier énergie éolienne a conclu une entente avec le Sentier international des Appalaches (SIA) en leur accordant une subvention de 30 000 \$ dès la mise en exploitation du parc éolien dans le but de faire un sentier reliant le parc éolien au SIA. Par la suite, le promoteur remettra 15 000 \$/an pour

l'entretien du sentier. Ce partenariat dénote la volonté de Cartier de s'assurer que l'industrie éolienne s'intègre harmonieusement à l'industrie touristique de la région.

Par ailleurs, toutes les contraintes imposées par les différentes normes en vigueur (ex. : distance des résidences, chalets, routes, l'impact sonore, etc.) ont été respectées par le promoteur.

## **IMPACTS MAJEURS AU NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE**

Les retombées économiques des deux parcs éoliens à l'étude sont indéniables. En effet, plus de 200 personnes travailleront à la construction des deux parcs en période de pointe. De plus, ces projets contribueront à rentabiliser l'usine de pales construite à Gaspé (usine embauchant 140 personnes) et les usines de tour et d'assemblage de nacelles construites à Matane (pour lesquelles travailleront 120 personnes). À cela s'ajoutent les redevances que Cartier énergie éolienne paiera aux propriétaires fonciers et au ministère des Ressources naturelles et de la faune, ce qui représente plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement.

Cartier énergie éolienne versera également, sur une base volontaire, une contribution financière annuelle aux deux municipalités qui accueilleront leurs parcs éoliens, soit Gaspé et Baie-des-Sables. De plus, elle mettra sur pied une fiducie destinée au démantèlement.

Les impacts indirects de ces projets, quoique difficiles à quantifier, seront tout aussi importants. Le TechnoCentre éolien est convaincu que ces projets contribueront à donner un nouveau souffle à toute la région et mettront en place des conditions qui lui permettront de se tailler une place de choix sur l'échiquier mondial de l'éolien. Le gouvernement du Québec a déclaré que la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane forment la région par laquelle doit naître le créneau d'excellence éolien. Ce sont des projets comme ceux de Cartier énergie éolienne qui contribueront à l'avènement de nouvelles entreprises vouées à l'industrie éolienne, et qui permettront à des

initiatives comme le centre intégré de recherche, développement et transfert de technologie de trouver des débouchés pour ses produits et services.

## **RECOMMANDATIONS**

Les projets de l'Anse-à-Valleau et Baie-des-Sables sont les deux premiers parcs éoliens à voir le jour dans le cadre de l'appel d'offres de 1000 MW lancé par Hydro-Québec en 2003. Puisque le promoteur s'est engagé à en implanter quatre autres d'ici 2012, nous jugeons important que ce joueur de premier plan s'intègre le mieux possible à la région désignée, notre région.

L'approche et l'attitude démontrée par Cartier énergie éolienne depuis le début du processus d'implantation de leurs parcs éoliens sont tout à fait rassurantes. Leur rigueur et leur compréhension des enjeux régionaux associés au développement de la filière éolienne dans la région ont marqué les étapes franchies jusqu'à présent.

Les études d'impact environnementales réalisées, les ententes conclues avec différents intervenants régionaux, l'écoute démontrée à l'égard des citoyens et la qualité des projets proposés nous incitent à appuyer ces deux projets.

Le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles recommande donc la réalisation des projets de l'Anse-à-Valleau et Baie-des-Sables tels que présentés. Nous croyons que ces projets apporteront de nombreux impacts positifs pour la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane.

\*\*\*\*\*



**Personne-ressource au TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles :**

M. Jean Desrosiers  
Directeur général  
TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles  
37, rue Chrétien  
Gaspé (Québec)  
G4X 1E1  
Tél. : (418) 368-6162 Poste 229  
Courriel : [jdesrosiers@eolien.qc.ca](mailto:jdesrosiers@eolien.qc.ca)  
Télééc. : (418) 368- 4315